

POUR UNE VRAIE POLITIQUE DE SANTE PUBLIQUE CONTRE LES PUNAISES DE LIT



18/06/2019

Droit Au Logement



SOMMAIRE

1- HISTORIQUE / ÉTAT DES LIEUX	3
HISTORIQUE.....	3
ÉTAT DES LIEUX.....	3
2- EFFETS SUR LA SANTÉ	5
3- COÛTS ET TRAITEMENTS	6
COÛTS.....	6
TRAITEMENTS	6
Détection de la présence sur le site et identification de punaises de lit	6
Évaluation de l'infestation (répartition et quantification)	6
Méthode de lutte mécanique.....	7
Méthode de lutte chimique	9
Évaluation.....	9
4- EXEMPLES DE LEGISLATIONS : ETATS-UNIS, CANADA	9
- Etats-Unis : réglementations fédérales.....	9
- Canada : une compétence des municipalités	10
5 - PRÉCONISATIONS	11
REVENDEICATIONS	13



1- HISTORIQUE / ÉTAT DES LIEUX

HISTORIQUE

Le terme punaise de lit englobe deux espèces, celle des zones tempérées, que l'on trouve en France, **Cimex lectularius** et celle des zones tropicales **Cimex hemipterus**.

Il est prouvé que la punaise de lit infeste nos habitations depuis des milliers d'années. Elle a toujours cohabité avec l'homme, des spécimens retrouvés dans des tombes égyptiennes en témoignent. En effet, selon le Pr IZRI « Les punaises sont sur l'homme depuis la nuit des temps, depuis qu'ils vivaient dans les grottes », « de tout temps, il y en a toujours eu et partout, c'était cosmopolite ». Avant de s'installer dans les habitations et de vivre essentiellement aux dépens de l'homme, il semble, du moins en ce qui concerne **Cimex lectularius**, qu'elle ait d'abord vécu dans les cavernes et les grottes, parasitant des colonies de chauves-souris. Elle se serait ensuite adaptée à l'homme ayant abandonné la vie nomade des cavernes pour y vivre en sédentaire. Selon certains, on ne connaîtrait pas de façon précise la zone géographique d'où **C. lectularius** a essaimé. Pour d'autres, c'est du Moyen-Orient que cette espèce serait arrivée en Europe dès l'Antiquité.

L'association entre l'homme et la punaise de lit tropicale, **C. hemipterus**, ne serait pas aussi claire. Originaire du Sud-Est asiatique où elle parasitait, elle aussi, des chauves-souris, elle aurait essaimé ; mais, moins prolifique et moins bien adaptée à l'homme que **C. lectularius**, son extension se serait limitée aux zones tropicales.

La punaise de lit était donc parfaitement connue avant la Seconde Guerre Mondiale et a toujours été présente dans les grandes métropoles. Mais, depuis les années 1950, elle s'était faite plus discrète dans les villes, d'où elle avait presque disparu, tout en se maintenant dans les pays pauvres.

Depuis les années 1990 une recrudescence est observée au niveau mondial. Des infestations aux États-Unis, au Canada, au Japon, en Afrique et dans toute l'Europe sont observées avec des flambées épidémiques.

Des facteurs, tels que l'accroissement des voyages internationaux, l'abandon du DDT ainsi que l'apparition de résistances à d'autres insecticides sont probablement à l'origine de la propagation des infestations.

ÉTAT DES LIEUX

En France, selon la **CS3D (Chambre Syndicale de Désinfection, Désinsectisation et Dératisation)**, en **2018** au moins **400 000 sites***, contre **200 000** en **2016-2017**, étaient infestés, dont **100 000** se trouvaient en Ile-de-France.

* Un site peut correspondre à un studio ou un hôtel de 400 chambres. Ce chiffre ne prenant en compte que les entreprises adhérentes à la CS3D- soit environ 2/3 des sociétés en France, les particuliers touchés et qui tentent de traiter par eux-même ne sont pas comptabilisés.



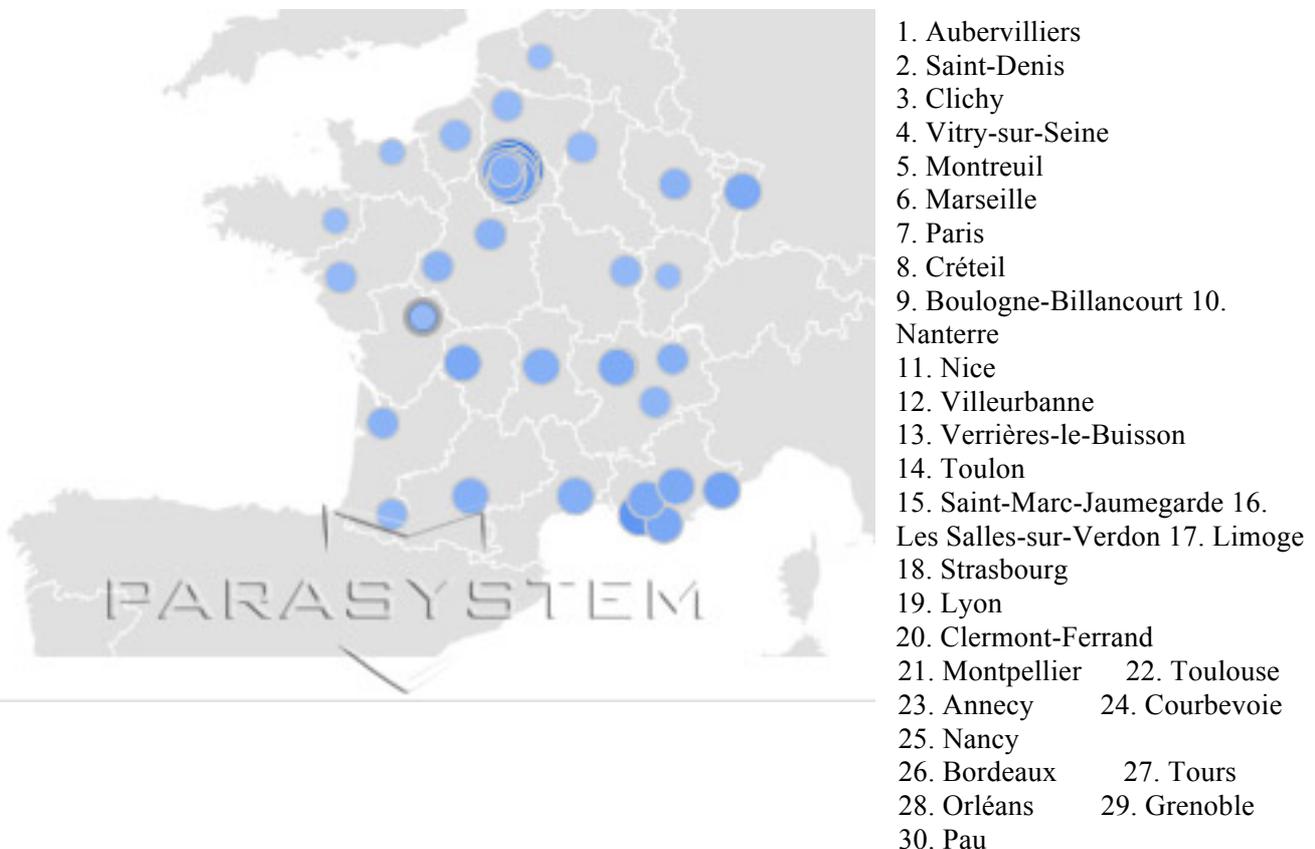
Punaises de lit – Problème de santé publique Droit Au Logement

C'est la résurgence d'un fléau, les punaises de lit prolifèrent et peuvent infester des logements propres, comme des logements insalubres. Personne n'est épargné: sans abris, mal logés, locataires HLM ou privé, logements collectifs, hôtels, maisons de retraite, écoles, hôpitaux... . L'ampleur du phénomène est telle qu'il s'agit là d'un véritable problème de santé publique.



Régions de France les plus touchées par les punaises de lit (source: Sté Parasystem)

(Plus la région est foncée, plus le nombre de requêtes "punaises de lit" sur internet est important)



Villes de France les plus touchées par les punaises de lit (source: Sté Parasystem)

18/06/2019

Droit Au Logement

www.droitaulogement.org - sec@droitaulogement.org



2- EFFETS SUR LA SANTÉ

Les punaises de lit sont des insectes ectoparasites de l'homme. Un adulte mesure environ 5 à 7 mm de long. La plupart du temps, elles se retrouvent dans les chambres à coucher où elles se nourrissent du sang des dormeurs.

Comme leur nom l'indique, elles résident au plus proche des lieux de repos (lit, canapé...).

Les punaises de lit fuient la lumière naturelle ou artificielle (lampe de chevet ou de poche). Le jour elles ont tendance à se cacher près de l'endroit où elles se nourrissent, surtout au pourtour du matelas ou près de celui-ci, restant ainsi à proximité des gens.

Lorsque leur population augmente, les punaises se dispersent. Selon le degré d'infestation, on les retrouve cachées pratiquement partout. S'il y a infestation importante ou si les gens quittent leur chambre à coucher, les punaises se déplaceront dans d'autres pièces, voire dans des logements adjacents, et ce, en l'espace de quelques jours à quelques semaines.

Elles sont attirées par les vibrations, la chaleur, les odeurs et le gaz carbonique (CO₂) dégagés par l'individu. En revanche, une fois l'insecte nourri, ces mêmes facteurs deviennent des répulsifs, ce qui explique pourquoi les punaises ne restent jamais sur un hôte après l'avoir piqué. Souvent, au début d'une infestation, les punaises de lit ne vont piquer qu'une seule personne dans le logement.

Les piqûres causent des réactions différentes d'une personne à l'autre, allant d'une absence de réaction à de fortes démangeaisons, et se comptent parfois en très grand nombre. Les parties du corps affectées sont celles qui sont découvertes durant le sommeil et, généralement, les bras, sont les membres les plus touchés. Les piqûres se présentent parfois en ligne de 3 à 5 assez caractéristiques de cet insecte. Les piqûres de puces peuvent également présenter cet aspect, mais elles sont majoritairement localisées sur les jambes.

Les conséquences des piqûres des punaises de lit peuvent être :

- ***des réactions cutanées*** : importantes avec des boursouflures rouges et irritantes qui démangent fortement ;

- ***des réactions allergiques*** : à la salive des punaises inoculée lors des piqûres qui peut aller dans des cas extrêmes de l'urticaire généralisée jusqu'au choc anaphylactique. Des œdèmes de Quincke et de l'asthme ont déjà été décrits ;

- ***des risques infectieux*** : comme toute piqûre d'arthropodes, la surinfection bactérienne, notamment par lésions de grattage ne doit pas être négligée. En effet, par sa surface extérieure, une punaise de lit peut transporter de nombreux agents microbiens dont par exemple des staphylocoques dorés qui peut être problématique surtout en milieu hospitalier car source de maladies nosocomiales ;

- ***une anémie*** ferriprive due à des pertes excessives en fer en cas d'infestation massive. Ce risque est encore plus important chez les enfants et chez les personnes âgées. La clinique se manifeste par une fatigue chronique, une pâleur cutanéomuqueuse, des vertiges et céphalées

- ***une thrombopénie*** : un grand nombre de piqûres peut entraîner une thrombopénie correspondant à une quantité anormalement faible de plaquettes sanguines. Les plaquettes



sont des constituants du sang participant à la coagulation, elles permettent la formation d'un thrombus qui a pour but d'arrêter un saignement ;

- **des effets psychologiques** : les personnes qui résident dans un lieu infesté de punaises sont souvent irascibles, dans un état d'hyper-vigilance et de stress. La privation de sommeil entraîne une fatigue qui s'accumule, un état de nervosité et des symptômes dépressifs. Cela impacte également la vie sociale des personnes qui s'isolent parce qu'elles ont honte ou peur de propager le problème. Les punaises de lit représentent encore un tabou et il n'est pas rare d'associer une infestation à la pauvreté et au manque d'hygiène.

- **des effets indirects** : l'usage inadéquat d'insecticides par le grand public peut être néfaste pour la santé.

3- COÛTS ET TRAITEMENTS

COÛTS

La tarification d'une désinsectisation **chimique (avec insecticides)** des punaises de lit se fait par surface traitée. Pour une pièce de taille moyenne, le prix est d'environ **160 euros**, ainsi trois pièces équivalent à **350 euros pour 2 passages à intervalle de 15 jours**. Les entreprises tarifient les interventions au m². Plus la taille est grande, plus le prix du m² diminue.

Pour un traitement **mécanique (thermique sans insecticides)** le prix varie entre **400 et 1000 euros** selon les surfaces à traiter et les méthodes utilisées.

A cela s'ajoutent le nettoyage des vêtements, le rachat de la literie et des meubles. De même, les médicaments et les pommades anti-démangeaisons entraînent également des frais pour les personnes.

TRAITEMENTS

Contrairement à d'autres insectes nuisants, le seul objectif à atteindre est le « zéro punaise », il n'y a donc pas de niveau d'infestation tolérable. Le résultat qui doit être atteint est l'éradication totale de l'insecte.

Cette lutte sera efficace uniquement si les étapes suivantes sont respectées :

1 Détection de la présence sur le site et identification de punaises de lit :

par un professionnel spécifiquement formé. Plus cette détection sera précoce, plus le programme de lutte aura des chances de succès.

2 Évaluation de l'infestation (répartition et quantification) :

recherche minutieuse et systématique de tous les sites de repos ou de propagation : punaises adultes, jeunes, œufs, déjections, traces de sang sont les éléments à rechercher. Lors de fortes infestations, une odeur acre peut-être reconnaissable. Le lit et le canapé sont les deux éléments toujours infestés ou presque.

L'évaluation doit partir de ces deux sites : rechercher dans les recoins suivants (liste non exhaustive) : **matelas** (cordon, étiquette de la marque, orifice d'aération, attaches des



sangles...); **structure du lit** (latte, vis, montant... ne pas hésiter à démonter ou dévisser la structure); **plinthes, galandage ou lambris en contact avec le lit; rideau** (ourlet supérieur, tringle et accroches); **autres objets proches du lit ou du canapé tels que tableaux, tables de chevet, livres...**

Si le nombre de punaises mises en évidence est faible, la recherche pourra rester localisée ; à l'inverse, en cas d'infestation massive, la recherche sera étendue à d'autres pièces, voire à d'autres logements.

Détection olfactive canine : la punaise de lit a une odeur spécifique parfois détectable par un chien.

Pièges à punaises comme détecteurs d'infestation.

- **pièges passifs** : ont pour but d'attraper les punaises de lit lors de leurs déplacements. Ils sont placés aux endroits où les punaises sont susceptibles de passer lors de leur recherche d'hôte (pieds de lits, en dessous des canapés, à proximité des meubles...). Ce type de piège contient le plus souvent une substance empêchant l'insecte de s'échapper (bande adhésive, lubrifiant, agent mouillant...).

- **pièges actifs** : ont pour but d'attirer les punaises de lit. Ils utilisent une source de chaleur, un attractif chimique (phéromone, CO₂,...) ou les deux mais ces pièges perdent de leur efficacité lorsqu'ils sont disposés dans une chambre occupée. Le corps humain étant plus attractif (masse calorifique et dégagement de CO₂ important).

. **piège attractif chauffant** : la punaise de lit est attirée par la chaleur, elle est alors collée par de la glu ou tuée par un insecticide. Le piège à attractif thermique est moins performant que le piège à dégagement de CO₂.

. **piège attractif avec gaz carbonique** : la punaise de lit est attirée par le CO₂.

. **piège attractif à phéromones spécifiques** : ils sont certainement l'avenir de la lutte contre les punaises de lit.

3 Méthode de lutte mécanique

La lutte mécanique (**sans utilisation d'insecticides**) est primordiale pour diminuer et supprimer au maximum la présence de punaises. Cette étape est la plus importante, c'est une méthode écologique avec l'avantage de ne pas provoquer de résistances. L'objectif est l'extermination de 95% des punaises de lit avant la lutte chimique qui permettra d'éliminer les dernières punaises de lit survivantes. Elle ne doit en aucune façon être supprimée et peut parfois suffire. Ces méthodes, listées ci-après, présentent comme avantage de limiter l'exposition des résidents et des applicateurs aux produits insecticides. Elles peuvent être utilisées conjointement.

- **Aspiration** : avec l'embout fin de l'aspirateur, des œufs, jeunes et adultes mis en évidence. L'aspirateur ne tue pas cet insecte qui peut alors ressortir quelques minutes ou heures plus tard du sac. Attention, le conduit d'aspirateur devra être nettoyé et le sac obturé ou emballé dans un sac plastique pour éviter toute contamination d'autres sites et jeté dans une poubelle extérieure (déchets voués à l'incinération). Aspirer de l'insecticide « poudre » (généralement vendu dans la lutte contre les fourmis) peut être une méthode de décontamination. Aspirateur éteint et débranché, une pulvérisation d'insecticide dans le conduit peut être également pratiquée.



- **Congélation à -20°C pendant 72h** pour de petits objets et certains vêtements délicats (lingeries, pulls...).
- **Chauffage à 60°C** pour tout objet/mobilier pouvant résister à une température égale ou supérieure à 60°C en son cœur. Cette température permettra de tuer les adultes et les œufs. Certaines entreprises ont des étuves pouvant atteindre ces températures et une taille suffisante pour recevoir tout type de mobilier. A titre d'exemple la ville de Marseille s'est dotée de deux tentes chauffantes qui atteignent 56°C grâce à de la vapeur durant une heure. Une première tente a été installée de manière permanente au sein du Samu Social de Marseille, la seconde est itinérante (installée dans les lieux publics, devant les écoles notamment pour traiter tout le matériel).
- **Lavage à la machine à 60°C** pour tout le linge qui tolère cette température puis **sècheli** (mode chaud au moins 30 min) et **repassage**.
- **Nettoyage vapeur à 110°C ou mieux à 180°C**, il détruit tous les stades de punaises au niveau des recoins ou des tissus d'ameublement. **Dans certains cas des tentes vapeur ont été installées afin de permettre aux habitants d'y déposer leurs affaires contaminées pour les récupérer ensuite. Le coût actuel de ce dispositif est de 9000€**
- **Nettoyage haute pression** : Dans des situations d'invasion extrême pour les conduits (aération, vide ordure).
- **Nettoyage à la brosse** : brosser à sec ou avec un nettoyant de surface certains recoins ou tissus est un geste complémentaire pour supprimer œufs et jeunes difficiles à mettre en évidence. Attention, le brossage ne tue pas, y associer l'aspirateur ou un grand nettoyage du sol.
- **Restauration des lieux** : les décolllements du papier peint, de la peinture, du plâtre, des plinthes, de la moquette, les fentes dans les murs sont des sites de repos et de reproduction. La restauration de l'habitat et le jointement des plinthes ou des chambranles de portes permet de supprimer tous ces sites.
- **Suppression de l'ameublement** : elle doit être exceptionnelle, réfléchiée et organisée afin de ne pas contaminer d'autres sites. Trop souvent matelas ou meubles sont déposés dans la rue ou vendus dans des « vide-greniers ». Ce comportement ne fait que déplacer l'invasion de punaises sur d'autres sites. Il faut s'assurer que le matériel ira directement à la décharge sans risque d'être récupéré ou stocké avant destruction totale.
- **Nettoyage haute pression** dans des situations d'invasion extrême, les conduits (aération ou vide ordure) peuvent être ainsi nettoyés avant la désinsectisation chimique.
- **la terre de Diatomée** : produit naturel fabriqué à partir d'algues microscopiques fossilisées. Les particules de la terre de Diatomée agissent comme des rasoirs microscopiques sur les punaises entraînant des lésions et conduisant à la mort de l'insecte par déshydratation.



4 Méthode de lutte chimique

Les punaises ayant échappé à la lutte mécanique seront tuées au contact d'insecticides lors de leur prochaine sortie nocturne. Il est préférable que le site soit traité par un professionnel. Il devra intervenir 2 fois au minimum, à environ 2 semaines d'intervalle. Le second passage tuera les quelques larves sorties des œufs ou les adultes qui n'ont pas été atteints lors du premier traitement.

5 Évaluation

L'évaluation la plus simple se fait par l'absence de piqûres sur une longue durée, généralement au bout de 1 ou 2 mois, mais il faut savoir qu'à l'heure actuelle aucune lutte ne peut garantir l'élimination totale des punaises de lit.

4- EXEMPLES DE LEGISLATIONS : ETATS UNIS, Canada

(Source : CNEV – Centre National d'Expertise sur les Vecteurs)

Très peu de pays sont dotés d'une réglementation spécifique aux punaises de lit, à l'exception des Etats-Unis et, dans une moindre mesure, du Canada.

Au niveau de l'Union Européenne, ce sujet n'est pas traité spécifiquement, mais certaines réglementations communautaires ont un impact en la matière et en particulier la réglementation relative aux produits biocides.

- Etats-Unis : réglementations fédérales

Vingt-deux Etats ont élaboré des dispositions réglementaires visant les punaises de lit. Ces dispositions visent plus particulièrement les immeubles locatifs, les hôtels, les établissements publics, les trains et les foyers de travailleurs migrants (National Conference of State Legislatures, 2013). Plusieurs Etats (Arizona, Kansas, Texas par exemple) considèrent les punaises de lit comme un **problème de santé publique**.

La déclaration des épisodes d'infestations a ainsi été rendue obligatoire dans certains Etats. La location d'appartements où la présence de punaises de lit est avérée est interdite dans certains Etats (Arizona par exemple).

Certains états ont également encadré réglementairement l'élimination de certains déchets, comme les matelas et les sommiers.

Peu d'Etats se sont risqués à se positionner dans le face-à-face propriétaire-locataire. Il y a des exceptions.

Dans les Etats du Maine et du Massachusetts, **la loi impose aux propriétaires d'assumer les frais de désinsectisation** et de prendre les mesures nécessaires dans des délais fixés (5 jours pour établir un diagnostic et 10 jours pour un traitement en cas de diagnostic positif) même si l'introduction des punaises est le fait des locataires. Cependant, les locataires peuvent être financièrement responsables des coûts de traitement s'ils ne parviennent pas à fournir un accès raisonnable à leur logement ou s'ils refusent de se conformer aux prescriptions liées au traitement (déplacement de meubles, lavage de vêtements). En Arizona, "l'Arizona House



Bill" prévoit que locataire et propriétaire signent un accord pour une conduite mutuelle d'actions et une prise en charge conjointe des coûts de contrôle dès lors que la responsabilité de l'infestation ne peut être imputée à l'une ou l'autre des parties. Dans le Maine et en Arizona, la loi interdit aux propriétaires de louer leur appartement s'ils savent ou soupçonnent la présence de punaises de lit. La loi de l'Etat de New York impose aux propriétaires d'informer les nouveaux locataires ou des acheteurs potentiels si la présence de punaises (même contrôlée) a été observée au cours de l'année précédente.

- Canada : une compétence des municipalités

La lutte contre les punaises de lit s'intègre dans la réglementation relative à la salubrité, qui est une compétence dévolue aux communes. Chaque municipalité définit en particulier ce qui constitue un critère d'insalubrité ou une nuisance. La promulgation d'un tel règlement permet aux communes de faire supprimer les sources de nuisance en s'adressant au locataire ou au propriétaire. Le partage des responsabilités entre ces deux protagonistes varie en fonction des provinces.

Dans certaines provinces (Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse par exemple) la responsabilité incombe au propriétaire si le locataire peut prouver que les punaises de lit étaient présentes avant son entrée dans l'appartement. Plusieurs Etats (ayant une réglementation spécifique ou non) estiment que les **infestations doivent être gérées par le propriétaire** étant donné que celui-ci doit fournir un logement salubre (Colombie Britannique, Alberta, Manitoba).

A Montréal, un "Plan d'action régional de lutte contre les punaises de lit" a été mis en place en 2011. La stratégie repose principalement sur une concertation entre les différents acteurs : municipalités du "grand Montréal", autorités sanitaires, services sociaux, gestionnaire des habitations à loyer modique ainsi que les associations représentatives des propriétaires, des locataires et des sociétés de désinsectisation. S'agissant du traitement des infestations au niveau des immeubles locatifs, le locataire a la responsabilité d'informer le propriétaire de toute infestation, alors que le **propriétaire a la responsabilité de remédier au problème en faisant appel à une société de désinsectisation professionnelle**. Enfin, le désinsectiseur (également appelé "exterminateur" au Québec) doit réaliser une évaluation complète de l'immeuble, traiter l'ensemble des logements infestés ainsi que les logements adjacents.

La réglementation municipale à Montréal impose la déclaration obligatoire des interventions des sociétés de désinsectisation (Règlement 03-096 sur la salubrité, l'entretien et la sécurité des logements, Ville de Montréal, 2012). Ceci a permis la mise en œuvre d'une base de données dédiée au phénomène et ainsi de mieux documenter l'intensité, la répartition géographique et l'évolution des infestations de punaises de lit dans les bâtiments résidentiels de la ville.

La réglementation montréalaise impose par ailleurs une visite de contrôle de la société entre le 15ème et le 30ème jour après la première intervention. La gestion de certains déchets (matelas, déchets infestés par des punaises de lit) est également réglementée (obligation de rendre matelas et autres gros objets inutilisables, obligation d'emballer l'objet dans un sac de plastique étanche...).



5 - PRÉCONISATIONS

La contamination des logements par les punaises de lit se fait par « **transport passif** » de l'insecte. De manière passive, les voyages et déplacements permettent aux punaises de lit de migrer vers de nouveaux endroits par l'intermédiaire des bagages, des vêtements, de l'achat de mobiliers ou du réemploi d'objets. Cette propagation est facilitée par l'aptitude de la punaise de lit à survivre plusieurs mois sans se nourrir. La forte attractivité touristique de la France en fait une cible de choix pour la punaise de lit. Hôtels, auberges de jeunesse, trains de nuit... sont des lieux à forts risques de contamination par les punaises de lit.

La punaise a également un « **déplacement actif** » à la recherche d'un repas sanguin. Il se fait localement de son lieu de repos, vers son lieu de repas. Elle ne saute pas et ne vole pas. Elle peut franchir quelques mètres ou quelques dizaines de mètres, cette distance étant proportionnelle au nombre d'individus. Pour de fortes infestations, les murs, conduits d'aération et les gaines électriques, peuvent par exemple être envahis en quelques semaines.

Les punaises de lit touchent toutes les catégories de logement. La propreté d'un lieu ne garantit pas à elle seule la protection contre les colonisations. Quelques gestes simples permettent toutefois de se protéger :

Pour un particulier

- ne jamais récupérer de matelas ou de meubles laissés sur le trottoir même s'ils semblent être en bon état, car des punaises de lit peuvent s'y cacher ;
- les meubles d'occasion doivent être inspectés et nettoyés méticuleusement avant d'être placés dans la maison : les frotter à l'eau savonneuse ou avec un produit de nettoyage domestique.
Le linge d'occasion doit être lavé à 60°C et placé au sèche-linge afin de tuer les punaises ou les œufs qui s'y trouveraient. Congeler les petits objets pendant 72 h à -20°C dans un sac de congélation ;
- surveiller la présence de piqûres sur la peau, de taches noires sur les coutures de matelas et de sang sur les draps et les oreillers ; une lumière présente pendant toute la nuit réduit l'activité des punaises car elles sont lucifuges mais ne la stoppe pas ;
- Passer régulièrement l'aspirateur dans toutes les pièces, ainsi que sur les matelas et les sommiers particulièrement sur les coutures, les replis et les structures de lit ;
- Éviter, si possible, d'installer tapis, moquettes ou papier-peint, car les punaises peuvent facilement s'y dissimuler ;
- Éliminer les encombrements d'objets et de meubles dans les logements et les aires communes ;
- Ne jetez pas d'objets infestés sans les avoir fermés hermétiquement dans un sac ou du film plastique avec la mention " objet infecté par punaises de lit" pour éviter toute récupération.



Punaises de lit – Problème de santé publique Droit Au Logement

Pour un voyageur

Le voyageur, et plus généralement toute personne itinérante (y compris sans-logis), multiplie la probabilité de rencontre avec les punaises de lit. Il doit prendre en compte ce facteur de vulnérabilité en étant attentif aux piqûres nocturnes, en examinant le lieu de couchage.

Au retour de séjour, désinfectez votre valise (produit anti-punaises de lit sur les coutures et fermetures ou passez les à l'eau savonneuse à 60°C et à la brosse ou utilisez un nettoyeur vapeur haute pression).

Soyez également vigilant lors de vos sorties : métro, cinéma, théâtre, etc... qui sont des lieux à risque.



REVENDEICATIONS

- 1. Mesures législatives et moyens associés pour un plan de prévention et d'éradication des punaises de lit**
2. Reconnaissance comme problème de santé publique et prise en charge des diagnostics et traitements par les pouvoirs publics
3. Le Code de la Santé Publique (CSP) précise dans l'article L. 1422-1 du CSP, que : « Pour l'exercice de ses compétences dans les domaines sanitaires et de la salubrité et de l'hygiène publiques, le représentant de l'Etat territorialement compétent dispose à tout moment des moyens de l'agence Régionale de Santé (ARS) » mais que « Ces actions font également appel aux services communaux d'hygiène et de santé dans le respect de l'article L. 142261 »
4. Demande d'inscription des punaises de lit dans le Plan National Santé Environnement 4 (PNSE4) de 2020-2024
5. Demande de rdv auprès du ministère des Solidarités et de la Santé
6. Demande de rdv auprès du ministère du Logement et de l'Habitat Durable
7. Mise en place par l'Etat d'un fond d'indemnisation en faveur des personnes les plus démunies ayant dû jeter lits, mobiliers...
8. Mise en place d'un service de débarrassement des meubles infestés
9. Mise en place au niveau national d'un système de recueil des situations d'infestation par les punaises de lit afin d'avoir une vision réelle de la propagation (cartographie)

...



Oh punaise !

**Elles nous pourrissent la vie !
Pour une vraie politique de santé publique
contre les punaises de lit !**

Les punaises de lit prolifèrent !

Alors qu'elles avaient quasiment disparues dans les années 1950, en juin 2017, 200 000 lieux étaient infectés en France ! La CS3D (Chambre Syndicale de Désinfection, Désinsectisation et Dératisation) estime qu'elles ont augmenté de 165 % entre 2014 et 2016.

Sans abris, hébergés à l'hôtel, mal logés, locataires HLM ou privé, nous sommes touTEs touchés.

Les punaises de lit à la maison, c'est l'enfer assuré : démangeaisons liées aux piqûres, insomnies, angoisses, anémie des personnes âgées, risque d'infection...

Pour s'en débarrasser, c'est des traitements chimiques toxiques et des coûts exorbitants : coût de traitement trop souvent à la charge des locataires, coût de remplacement de tout le mobilier et les vêtements à jeter...

Contre ce fléau, il existe des solutions !

**Pour que les punaises de lit soient
considérées comme problème de santé
publique et que des moyens soient mis à
disposition, touTEs au ministère de la Santé !**

**MANIFESTATION
MERCREDI 19 JUIN
RDV 13h M° Saint-François-Xavier**

www.droitaulogement.org

Et à Toulouse, 10h30 place de la Daurade.

